

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

| | |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du produit | UBS (Irl) ETF plc - S&P 500 Climate Transition ESG UCITS ETF (le « Fonds »), un compartiment de UBS (Irl) ETF plc (la « Société »), catégorie (hedged to GBP) A-dis |
| Emetteur | UBS Fund Management (Ireland) Limited |
| ISIN | IE00049BN701 |
| Numéro de téléphone | Téléphonez au +353 1 863 9400 pour plus d'information. |
| Site Internet | www.ubs.com/etf |

La Banque centrale d'Irlande est responsable de la supervision d'UBS Fund Management (Ireland) Limited concernant ce Document clé d'information.

Le présent PRIIP est agréé en Irlande.

UBS Fund Management (Ireland) Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale irlandaise.

Date de production du DIC: 18 Novembre 2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type

UBS (Irl) ETF Plc est une société d'investissement à capital variable et à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments, constituée en Irlande et agréée par la Banque centrale en tant qu'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières conformément à la Réglementation OPCVM. Le fonds est un ETF UCITS.

Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (le produit a été émis pour une durée indéterminée). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être moins à celui que vous avez investi.

La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

Objectifs

Le Fonds est géré de manière passive et vise à répliquer la performance du S&P 500 Climate Transition Base ESG Index (Net Return) (l'«Indice»). Le groupe d'indices S&P Climate Transition Base mesure la performance d'actions éligibles d'un indice parent sous-jacent sélectionnées et pondérées de sorte à être collectivement compatibles avec l'objectif de transition vers une économie bas carbone et résiliente face au changement climatique. Les indices excluent les sociétés qui exercent certaines activités spécifiques, violent les principes du Pacte mondial des Nations Unies et sont l'objet de controverses ESG. Les critères d'éligibilité détaillent ces critères d'exclusion. Le Fonds investit au moins 90% de son actif net total dans des titres qui composent l'Indice. Le fournisseur de l'Indice applique des notes ESG à l'ensemble des titres de l'indice. L'Indice élimine au moins 20% des titres les moins bien notés par rapport à l'univers standard des indices. La note ESG résultante du Fonds devrait donc être supérieure à celle d'un fonds reproduisant un indice standard. Le Fonds ne dispose pas du label ISR. En cherchant à mettre en œuvre son objectif de placement consistant à reproduire la performance de l'Indice, le Fonds pourra également détenir, dans des circonstances exceptionnelles, des titres qui ne figurent pas dans l'Indice, par exemple des titres qui ont fait l'objet d'une annonce indiquant qu'ils seront bientôt intégrés à l'Indice ou dont on s'attend à ce qu'ils le soient. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire le risque, diminuer les coûts ou générer un surcroît de revenus ou de capital. L'utilisation d'instruments dérivés peut multiplier les gains ou pertes du Fonds sur un investissement donné ou sur l'ensemble des investissements. Le Fonds peut proposer des catégories de parts couvertes contre le risque de change.

Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. Le Fonds ne conclura pas d'opérations de prêt de titres.

Le rendement du fonds dépend essentiellement des performances de l'indice répliqué.

Le revenu net de cette catégorie est distribué afin de maintenir une fidélité de réplification maximale par rapport à l'indice S&P 500 Climate Transition Base ESG Index (Net Return). Le risque de change de la devise de la classe de parts est en grande partie couvert face à la devise du fonds

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi. Le fonds vise à générer une part importante de son rendement par des revenus récurrents et correspond à un objectif d'investissement responsable, tout en accordant un accès quotidien au capital dans le cadre de conditions de marché normales. Avec leurs investissements dans ce fonds, les investisseurs peuvent satisfaire leur besoin d'investissement à long terme. Le fonds est adapté pour être acquis par le client cible sans aucune restriction de canal de distribution ou de plateforme.

Dépositaire

State Street Custodial Services (Ireland) Limited

Informations complémentaires

Des informations sur S&P 500 Climate Transition ESG UCITS ETF et sur les catégories d'actions disponibles, le prospectus dans son intégralité, et les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que des informations supplémentaires peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion de fonds, de l'agent administratif central, de la banque dépositaire, des distributeurs de fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/etf. Les derniers cours sont disponibles sur www.ubs.com/etf

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 7 an(s).

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Cet indicateur juge le risque d'essuyer des pertes de performance future à un niveau moyen à élevé. La performance passée n'est pas nécessairement un bon indicateur de la performance future, de sorte que le risque actuel de subir des pertes peut varier de manière substantielle.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le produit peut être exposé à d'autres facteurs de risque, par exemple des risques opérationnels, des risques politiques et des risques juridiques qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique. Veuillez vous référer au prospectus pour de plus amples informations.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 12 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée: | | 7 ans | |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | GBP 10 000 | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 7 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | GBP 810 | GBP 1 980 |
| | Rendement annuel moyen | -91.9% | -20.7% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | GBP 8 150 | GBP 12 500 |
| | Rendement annuel moyen | -18.5% | 3.2% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | GBP 11 480 | GBP 23 000 |
| | Rendement annuel moyen | 14.8% | 12.6% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | GBP 15 560 | GBP 25 440 |
| | Rendement annuel moyen | 55.6% | 14.3% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2021.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2021.

Que se passe-t-il si UBS Fund Management (Ireland) Limited n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système de compensation ou de garantie accordée aux investisseurs. Par ailleurs, il existe un risque de défaut potentiel en cas de perte des actifs du Fonds détenus par State Street Custodial Services (Ireland) Limited, dépositaire du Fonds responsable de la conservation de ses actifs (le « Dépositaire »). Toutefois, un tel risque de défaut est limité car le Dépositaire est tenu par la loi et par la réglementation de maintenir séparément ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire est responsable à l'égard du Fonds ou des investisseurs du Fonds de la perte par lui-même ou l'un de ses délégués d'un instrument financier détenu en dépôt sauf si le Dépositaire est en mesure de prouver que cette perte est survenue en conséquence d'un événement externe sur lequel il n'a pas pu exercer de contrôle raisonnable.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 GBP sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 7 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | GBP 10 | GBP 109 |
| Incidence des coûts annuels (*) | 0.1% | 0.1% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.7% avant déduction des coûts et de 12.6% après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Nous ne facturons pas de droits d'entrée. | GBP 0 |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de droits de sortie pour ce produit, mais il est possible que la personne qui vous le vend vous en facture. | GBP 0 |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0.1% de la valeur de votre placement par an. Ce chiffre est une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière. | GBP 10 |
| Coûts de transaction | | GBP 0 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | GBP 0 |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 7 an(s).

La période de détention recommandée pour ce produit est de 7 an(s). Il s'agit du nombre d'années durant lequel nous vous recommandons de conserver le produit compte tenu de ses caractéristiques de risque et du rendement attendu. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la durée de détention effective s'éloigne de la durée de détention recommandée, plus le rendement réel est susceptible de s'écarter des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.

Les investisseurs qui ne sont pas des participants habilités ne peuvent pas souscrire de parts directement auprès d'UBS (Irl) ETF plc. Ils peuvent cependant acheter et vendre des parts, par le biais d'un intermédiaire, sur l'une des places boursières indiquées pour la catégorie de parts concernée sur le site Internet www.ubs.com/etf. Dans certaines circonstances exceptionnelles, des rachats directs auprès d'UBS (Irl) ETF plc sont toutefois possibles chaque jour de négociation (tel qu'indiqué dans le supplément correspondant au prospectus). Les participants habilités peuvent souscrire et demander le rachat de leurs parts auprès d'UBS (Irl) ETF plc selon les conditions détaillées dans le contrat de participant habilité applicable.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à faire sur le produit, son fabricant ou la personne qui vous l'a recommandé ou vendu, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou nous contacter à www.ubs.com/manco-fmie

Autres informations pertinentes

Les informations sur les calculs des scénarios de performances passées et précédentes sont disponibles sur www.ubs.com/etf

Représentant suisse : UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, CH-4051 Bâle. Agent payeur : UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich et ses filiales en Suisse. Pour obtenir les documents : Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur et les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels (sous réserve de disponibilité) peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et sur www.ubs.com/etf-funds.